

Du statut d'aidé à celui d'aidant grâce à la cellule « Roms » du CPAS

Depuis 2017, le CPAS de Bruxelles dispose d'une cellule spécifiquement destinée au soutien aux populations roms et aux gens du voyage, qui repose en partie sur l'expertise des membres de ces communautés.

ARTHUR SENTE

Sincèrement, aujourd'hui je ne pourrais plus tenir le coup sans le travail.» En prononçant ces mots, Claudio, 23 ans, provoque le rire bienveillant de son assistant social et collègue, Robert Chigoho Mitina, assis à ses côtés dans le local de la cellule « Roms et gens du voyage » du CPAS de Bruxelles, devenu récemment son propre bureau. Depuis trois mois, le jeune homme, lui-même d'origine rom, se forme dans ce qui est son tout pre-

mier emploi dans le cadre d'un contrat article 60.

En binôme, les deux collègues deviennent entre-temps véritables amis arpègent ainsi les rues du centre-ville à la rencontre d'autres personnes d'origine rom, bien souvent sans domicile fixe. « J'essaie de leur expliquer l'aide qu'ils pourraient recevoir », explique Claudio, qui assure la fonction de prospecteur au sein de la cellule, un rôle qui vise à nouer un premier contact avec le public cible rencontré en rue. À ce titre, sa langue et son appartenance à la communauté sont de véritables atouts. « Ce n'est pas toujours facile d'aider les gens car certains disent n'être là que pour quelques jours. J'essaie de les convaincre que c'est plus facile de rester ici, d'essayer d'améliorer leur situation. »

Jusqu'à très récemment, la situation de Claudio, dont la famille est arrivée en Belgique depuis la Roumanie en 2008, n'était pourtant pas fort différente de celle des personnes à qui il tente aujourd'hui de venir en aide. « J'ai vécu dans la rue entre 2015 et 2018 parce que j'avais des problèmes avec ma famille, qui m'a mis dehors de la maison »,

poursuit-il. « Un jour, je me suis rendu à l'antenne, juste ici à la rue Haute, et puis, une fois, Robert est venu me voir. Il voulait en savoir plus sur ma situation, sur les raisons pour lesquelles j'étais dans la rue. » De fil en aiguille, l'assistant social est parvenu à l'épauler pour qu'il se mette en ordre administrativement, qu'il cherche un logement et même pour qu'il décroche son premier job. Du statut d'aidé, Claudio est passé à celui d'aidant.

Un projet lancé il y a deux ans

La spécialisation des services sociaux publics à destination des populations roms et des gens du voyage (pour la différence, lire par ailleurs) est assez neuve. Mise en place en 2017, à la suite d'un premier appel à projets lancé par la Région bruxelloise l'année précédente, la cellule « Roms » du CPAS de Bruxelles s'est néanmoins rapidement consolidée depuis et peut compter aujourd'hui sur 9 employés, dont 4 personnes sous contrat article 60. Au sein de l'équipe, des assistants sociaux, des médiateurs, des prospecteurs et un coordinateur, Nicolas Lejeune. « L'idée, c'était aussi de pouvoir développer une

forme d'expertise sur le sujet », résume ce dernier.

En effet, le rôle de la cellule n'est pas exactement de se substituer aux services classiques des CPAS, mais plutôt d'effectuer un travail de facilitation entre ceux-ci et ces publics cibles, avec lesquels les employés éprouvent parfois des difficultés à interagir. « On travaille toujours parallèlement au travail des assistants sociaux en antenne », appuie Robert Chigoho Mitina, qui joue au

quotidien ce rôle d'intermédiaire et d'accompagnateur dans le dédale des procédures administratives qui se posent face aux Roms quand il s'agit de faire valoir certains de leurs droits. Des obstacles d'autant plus complexes à surmonter pour une communauté qui, culturellement, conserve une certaine méfiance à l'égard des institutions.

Grâce au soutien de la cellule « Roms », en 2018, 124 personnes ont ainsi pu bénéficier d'une carte santé qui ouvre la porte aux remboursements de frais médicaux, tandis que 44 personnes parmi celles aidées ont pu bénéficier d'un revenu d'intégration ou d'un équivalent revenu d'intégration, avec ou sans mise à l'emploi.

L'idée, c'est aussi de pouvoir développer une forme d'expertise sur le sujet

Nicolas Lejeune

Coordinateur de la cellule « Roms » du CPAS de la Ville de Bruxelles

Depuis 2016

Depuis 2016, sur demande de la plateforme associative « familles en errance » (qui regroupe notamment le Ciré, l'ASBL Le Foyer ou encore le Délégué général aux droits de l'enfance), la Région bruxelloise a mis à disposition une enveloppe annuelle (920.000 euros en 2018) à destination des communes qui souhaiteraient mettre en place des projets avec les Roms ou les gens du voyage. A ce stade, plusieurs communes ont déjà fait appel à ce soutien. La Ville de Bruxelles et Anderlecht ont toutes les deux mis en place des projets de cellule « Roms » au sein de leur CPAS, tandis qu'Ixelles et Forest ont mené des projets plus ciblés d'insertion par le logement à destination de familles. Auderghem, quant à elle, a conduit un projet de soutien administratif. A.S.E.

l'expert « On a la preuve qu'il est fort bien possible de travailler avec les Roms »

A.S.E.

Expert écouté pour son travail de longue haleine auprès des populations roms et des gens du voyage en Région bruxelloise, Koen Geurts suit de près ces communautés au travers de l'ASBL Le Foyer depuis 2005. Outre le fait d'assurer notamment des permanences quotidiennes à destination de ces publics, ou encore de permettre aux personnes dans le besoin d'utiliser l'adresse de l'ASBL comme adresse de référence (bien souvent, l'absence de domicile stable bloque l'accès à une série de démarches administratives), la structure assure également un important rôle d'information et de médiation à l'intention des différents acteurs concernés par le sujet. « Aujourd'hui, on est encore le point de référence pour tous les partenaires qui travaillent avec les Roms », explique ce dernier. À ce titre, les communes bénéficiant de subsides par l'appel à projets régional sont d'ailleurs priées de se faire conseiller par l'ASBL.

Des priorités différentes

Dans un premier temps, il s'agit notamment de les aider à bien pouvoir identifier les publics dont on parle ici. Souvent, les gens du voyage et la communauté rom tendent en effet à être rangés dans le

même panier alors qu'ils constituent deux groupes aux cultures et modes de vie différents. Les premiers, qui ont en réalité une longue tradition de séjour sur le territoire belge - ils en ont d'ailleurs souvent la nationalité -, vivent très majoritairement dans des habitations mobiles.

Les seconds, issus des pays de l'Est, sont présents depuis moins longtemps en Belgique et se sont quant à eux « sédentarisés avant même la période du communisme », rappelle Koen Geurts. Alors que ces derniers seraient actuellement près de 11.000 sur le territoire de la Région bruxelloise, selon les chiffres du Foyer, on remarquerait chez eux un phénomène grandissant de précarisation. En effet, avant le ralliement de ces pays à l'UE, les Roms migrant vers la Belgique pouvaient être considérés comme plus aisés puisqu'ils avaient les moyens de passer illégalement les frontières. « Depuis quelques années, avec l'ouverture des frontières, ce sont des couches beaucoup plus pauvres que l'on retrouve ici », poursuit Koen Geurts. Vu ces spécificités, les problèmes rencontrés par leurs deux publics sont aussi très différents.

Pour les gens du voyage, la première préoccupation serait la question du sol.

« Plus de 70 % des gens du voyage ne disposent pas de terrain à eux. C'est à cause de ce manque de terrain qu'ils doivent sans cesse se déplacer. » Pour les seconds, les problèmes de sans-abrisme (environ 5 % des Roms basés à Bruxelles vivraient dans la rue), de décrochage administratif ou de risques sanitaires sont les plus prégnants.

Pour faire leur travail correctement, les communes doivent non seulement comprendre ces spécificités, mais aussi respecter certaines pratiques. « Pour nous, il est très positif que les communes commencent à prendre en main les choses. Mais, par exemple, une cellule libellée "Roms", cela nous paraît bien seulement si elle s'adresse aux cellules régulières des CPAS », commente-t-il à propos de l'expérience menée à la Ville. Autrement, le risque de créer un régime ségrégué pourrait devenir réel. Passé ces avertissements, le spécialiste de la question n'en est pas moins heureux de l'implication grandissante des pouvoirs publics, qu'il dit constater. « L'évolution actuelle nous a donné la preuve qu'il était fort bien possible de travailler avec les Roms, à condition de ne pas faire cela à court terme. Car c'est un travail de longue haleine. Et on ne peut pas se per-

mettre trop d'échecs dans ce domaine car chaque échec renforce les clichés qui disent que c'est perdu d'avance. »

Une cellule libellée « Roms », cela nous paraît bien seulement si elle s'adresse aux cellules régulières des CPAS

Koen Geurts

Travailleur social de l'ASBL Le Foyer